

Index de l'égalité professionnelle en France

Conformément aux dispositions de l'article D.1142-5 du Code du travail français, notre entreprise a transmis aux services du ministère du Travail les résultats de son index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour notre base de Paris pour l'année 2025, calculé sur les données de 2024.

Nous sommes fiers d'annoncer un score global de **99/100**, témoignant de notre engagement fort en faveur de l'égalité professionnelle.

Détail des indicateurs :

- **Écart de rémunération** : 39/40
- **Écart de taux d'augmentations** : 35/35
- **Retour de congé maternité** : 15/15
- **Parité parmi les plus hautes rémunérations** : 10/10

L'égalité femmes-hommes est une valeur clé de notre culture d'entreprise, et nous poursuivons nos efforts pour garantir une équité durable à tous les niveaux.